

La Lettre d'Information de l'ADCGG de l'Indre

Sommaire n° 17

Janvier 2020

Assemblée générale 2019

Bureau et commissions

Page 2

Bilan étude mandibules

Pages 3 et 4

Bilan sanitaire

Pages 5 et 6

A vos agendas...

Page 6

Interview Philippe Robin

Pages 7 et 8

Réseaux sociaux, attention danger

Page 9

Sécurité : le poste fixe en battue

Page 9

Le phénoménal pouvoir léthal d'une flèche de chasse

Page 10

A voir, à lire...

Page 11

Calendrier du BGG 2020

Page 12

L'édito de Xavier Legendre

En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de prospérité, santé et émotions cynégétiques en même temps que nos excuses pour l'interruption temporaire de cette parution.

Sans augurer du bilan définitif, les constats de la saison maintenant bien avancée permettent de tirer quelques conclusions.

Sangliers : indice validé par (l'ex) ONCFS, le nombre des réalisations suit fidèlement celui des populations. Comme nous l'avions prédit, nous sommes donc actuellement arrivés au seuil (dépassé) des 10 000 sangliers prélevés, principalement dans la zone médiane de notre département (Brenne, petite Brenne, forêts domaniales et périphéries ainsi que dans deux secteurs limitrophes du Loir et Cher et du Cher). Malgré les éternelles jérémiades de secteurs apparemment vides jouxtant néanmoins des zones refuges peu ou pas chassées où les sangliers, en grands opportunistes, se trouvent en compagnies de 30 ou 40 individus, ce bilan en augmentation constante constitue une menace lourde de conséquences pour notre Fédération. Le montant des dégâts agricoles va atteindre des records sans préjuger du niveau des barèmes céréaliers à venir... Les dégâts sur prairies liés à la pratique d'un agrainage carencé en protéines et pourtant limité (mais apparemment très pratiqué ?) n'ont jamais été aussi importants ! Tout ceci met en péril à terme l'équilibre financier de notre institution. Les seules solutions envisagées restent d'ordre financier : taxes en tous genres, et supportées par l'ensemble des chasseurs alors que les secteurs à problèmes sont clairement identifiés... Pourtant la seule mesure de bon sens serait de ramener les populations à un niveau normal, mais où se trouve la normalité quand on a connu l'excès ? C'est aussi méconnaître les risques sanitaires puisque la peste porcine africaine que tout le monde a oubliée reste à nos frontières. Espérons que la raison l'emportera !

Les grands cervidés se portent bien comme vous le constaterez dans le bilan de l'étude des mandibules. Les effets conjugués de la sécheresse et des faibles ressources en fruits forestiers ont toutefois provoqué une extension de leur aire de répartition. Attendons la fin de saison pour tirer les conclusions d'un rut prolongé avec pour conséquence des faons tardifs et forcément sans grand avenir.

Là encore la progression constante des attributions et des réalisations signe l'augmentation des populations. Donc plus que jamais pour éviter les excès antérieurs, la réalisation des biches reste un impératif dans le cadre de la règle des trois tiers bien entendu.

Le chevreuil demeure le parent pauvre malgré une très belle population largement répartie sur l'ensemble du département. Peu de passionnés s'y intéressent vraiment et les demandes de recherches auprès des conducteurs de chiens de sang restent inférieures à ce qu'elles devraient être. Espérons que ce cervidé entrera un jour dans la cour des grands.

Je vous renouvelle tous mes vœux et mes souhaits d'une fin de saison en toute sécurité.

Assemblée générale 2019

Le Président Xavier Legendre a ouvert l'Assemblée générale 2019 le 14 septembre dernier. Après l'introduction habituelle, il a donné la parole à notre Trésorier Philippe Robin qui a présenté les comptes de l'association pour l'exercice écoulé. Il en ressort un total de recettes de 5 910,50 euros et de dépenses de 4 558,10 euros, ce qui donne un résultat brut de 1 352,40 euros. Après soustraction des dépenses diverses, le résultat net est de 191,10 euros. La trésorerie de l'association, en fin d'exercice est de - 126,87 euros. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité et quitus a été donné au Trésorier.

Le Président a ensuite procédé à l'élection du tiers sortant des administrateurs arrivés au bout de leur mandat, à savoir Michel Camelin, Jean-Marc Delavent et Jean-Patrick Ordonneau. André Herpin et Dominique Laprade, également sortants, n'ont pas souhaité renouveler leurs mandats. Nouvelle venue, Gwenaëlle Guignard. Les administrateurs qui se présentaient sont tous été élus à l'unanimité (voir constitution du Bureau plus bas).

Retenons ensuite du rapport moral du Président l'importance de l'étude des mandibules prélevées sur les cervidés abattus pendant la saison de chasse. Les résultats obtenus, irréfutables, contribuent d'une part à l'élaboration du plan de chasse pour la saison suivante et d'autre part cette année au renouvellement du Schéma de gestion cynégétique 2018-2024. Malgré 97 transferts de bracelets biches sur jeunes cervidés, la règle des trois tiers en matière de prélèvements a été relativement respectée.

L'Assemblée générale a été clôturée par la projection du film « Une maille de trop » suivie d'un exposé de Monsieur Jean-François Bernardin, créateur de l'association « L'ami des chemins » dont le but est de sensibiliser les chasseurs à la lutte contre l'engrillagement et de peser sur les politiques à l'échelon départemental et régional afin de mettre un terme à ce fléau cynégétique. Monsieur Bernardin a insisté sur le fait que ces procédés sont suicidaires pour la chasse, considérant qu'un gibier doit rester libre et sauvage.

Avant de mettre un terme à cette Assemblée générale, Xavier Legendre a donné la parole au Président de la FDCI, Gérard Génichon.

Bureau et Commissions

Bureau :

Président Xavier LEGENDRE, Président d'Honneur Philippe ROBIN, Vice-Président, animateur BGG Bertrand WALTER, Secrétaire, Communication, Revue Jean-Patrick ORDONNEAU, Secrétaire-adjoint Bruno DUTEIL, Trésorière Gwenaëlle GUIGNARD, Trésorière-adjointe Nadia PICAUD.

Administrateurs :

Didier AINE, Benoît BERT, Jean-Louis BOIS, Xavier BOURIN, Michel CAMELIN, Jean-Marc DELAVENT,

Commissions :

Brevet Grand Gibier : animée par Bertrand WALTER avec Didier AINE, Michel CAMELIN, Bruno DUTEIL, Gwenaëlle GUIGNARD et Jean-Patrick ORDONNEAU.

Communication, site web, Facebook : animée par Jean-Patrick ORDONNEAU avec Nadia PICAUD.

Expo et concours photos : animée par Jean-Patrick ORDONNEAU avec Didier AINE et Nadia PICAUD.

Jean-Marc DELAVENT conserve la **cotation des trophées**.

Conducteurs de chiens de rouge :

UNUCR Claude LABRUNE, **ARGGB** Bertrand DESIRE, **AFUCS** Pascale BAUERT.

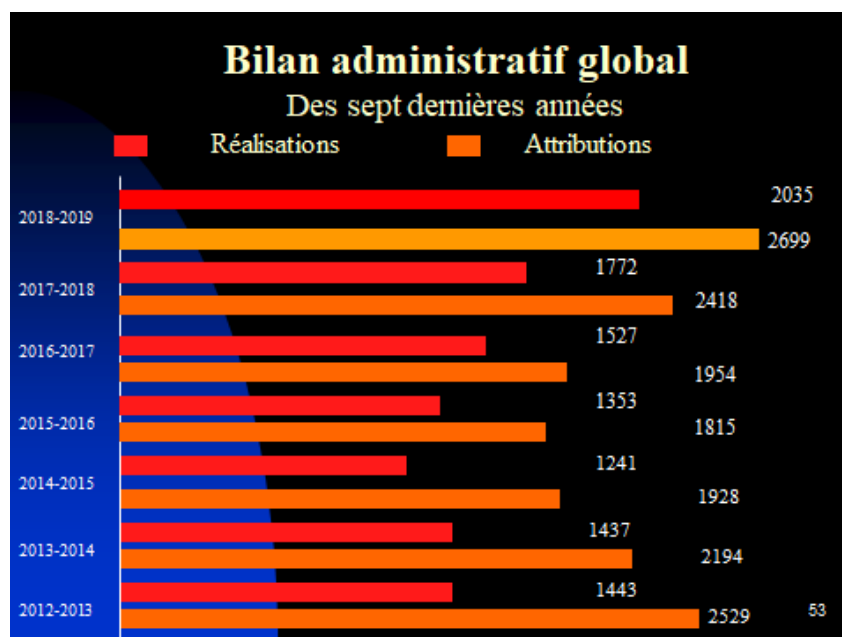
Retrouvez les coordonnées des membres du Bureau, des Administrateurs, etc sur le site www.adcgg36.org

BILAN ÉTUDE MANDIBULES

par Xavier Legendre

Grâce à la collaboration de l'ensemble des chasseurs, la collecte des mandibules et des bracelets inutilisés a été réalisée en temps et en heure. Ceci a permis d'obtenir les conclusions relatives au département dans un délai suffisant pour les présenter en CDCFS en vue d'élaborer le plan de chasse de la saison à venir. J'espère qu'il en sera de même pour cette saison arrivant maintenant trop vite à échéance.

Le bilan quantitatif



2035 réalisations pour 2699 attributions, soit un taux de réalisation global de 75,4 %, ce qui montre à l'évidence que les demandes des chasseurs correspondent de mieux en mieux à la réalité de leurs territoires. En outre, l'augmentation continue des réalisations depuis cinq années consécutives traduit bien une augmentation proportionnelle de la population sur le terrain. Venant en complément, les comptages nocturnes confirment cette tendance bien que cette année les conditions météorologiques aient rendu les opérations compliquées.



Tableau 2

Le tableau 2 donne la répartition (administrative) des bracelets apposés. On notera un pourcentage de réalisation des biches faible, facilement expliqué par le montant disproportionné des attributions (plus de 300) par rapport aux autres catégories.

Le bilan biologique

Outre le classement par catégories d'âge, l'étude des mandibules révèle l'existence des transferts de bracelets biches sur jeunes (et aussi, mais rarement le contraire).

Tableau 3

Comme l'an dernier, 96 transferts modifient comme suit le tableau administratif initial, les biches se trouvant ainsi définitivement plus faiblement réalisées en pourcentage.

Zones	Comparaison déclaratif / biologique				
	Biches CEF		Faons CEJ		
	Déclaré	Réel	Déclaré	Réel	Transferts
I	60	58 / 101	54	57 / 81	4
II	40	37 / 83	32	30 / 52	3
III	189	176 / 240	129	141 / 164	14
IV	384	330 / 530	261	314 / 345	58
V	166	152 / 205	135	147 / 151	16
Bilan	839	751 / 1159	611	692 / 793	96

Tableau 4


Analyse du matériel biologique			
Transfert des bracelets (2018-2019)			
	CEM	CEF	CEJ
Bilan administratif	585/747 78,3 %	839/1159 72,3 %	611/793 77 %
Transfert bracelets	1	96	8 + 8
Bilan biologique réel	592 79,2 %	751 64,8 %	692 87,2 %

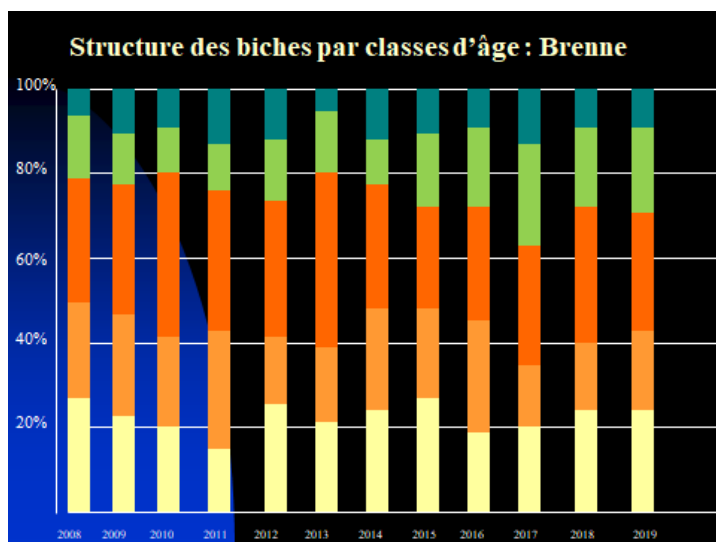
Il convient de retenir la réalité du prélèvement, soit 592 cerfs, 751 biches et 692 faons, autrement dit 29 % de mâles, 37 % de femelles et 34 % de jeunes. Curieuse répartition au regard de la « règle des trois tiers »... , mais qui correspond idéalement à la biologie de l'espèce. Il importe en effet de réaliser un « gros tiers » de biches, sachant que 60 % d'entre elles mettent bas et qu'il ne faut pas d'emblée saper la base de la population (les faons) à l'évidence futurs adultes.

L'étude des mandibules permet de déterminer plusieurs catégories d'âge : 0 (faon), 1 an (daguet ou bichette), 2 à 5 ans, 6 à 8 ans et 9 ans et plus en ciblant plus précisément les femelles soumise à un tir aléatoire. Le suivi annuel donne par exemple la représentation suivante :

On constate d'année en année un pourcentage d'animaux d'un an aux environs de 20 % ce qui signifie une croissance positive. D'autre part, le pourcentage d'animaux de plus de neuf ans tend lui aussi à croître ou à se stabiliser autant chez les mâles que les femelles, signe de l'harmonieuse répartition de la pyramide des âges.

Comme on pouvait s'y attendre, le pourcentage des faons mâles / faons femelles reste autour de 50 %.

En conclusion, il faut poursuivre la voie tracée en augmentant de façon modérée l'ensemble du plan de chasse. Tout en respectant la règle des trois tiers, il faut réaliser une fraction de biches légèrement supérieure et éviter autant que possible de transférer sciemment des bracelets biches sur des faons. 



BILAN SANITAIRE

par Xavier Legendre

En collaboration avec le GDMA, le Laboratoire d'analyses vétérinaires et le soutien du Conseil Régional, la Fédération des Chasseurs met en œuvre depuis plusieurs saisons un suivi sanitaire de la grande faune sauvage de notre département : une fois encore, notre département a été à l'avant-garde.

Des kits de prélèvement largement distribués sur l'ensemble du département permettent d'effectuer chaque saison la recherche d'un certain nombre de pathologies communes au gibier et au bétail domestique et ainsi d'en contrôler le suivi. Il s'agit en général de prélèvements de sang, voire de fragments d'organes selon les maladies et les espèces gibiers concernées.

Il importe que les chasseurs, qualifiés de «sentinelles de la nature», réalisent scrupuleusement ces prélèvements en suivant les instructions d'accompagnement, notamment les conditions d'hygiène de collecte et de conservation au frais et surtout assurent les retours dans les meilleures conditions de rapidité. Il en va de la crédibilité de l'opération qui nécessite bien entendu des nombres significatifs pour obtenir des chiffres statistiquement fiables.

La faune sauvage passant souvent pour le bouc émissaire, cette opération a eu le grand mérite de décrier l'atmosphère entre les chasseurs et les éleveurs dont on connaît les difficultés actuelles puisque l'ensemble des résultats obtenus jusqu'à maintenant montrent un état sanitaire de notre grand gibier satisfaisant.

Sanglier :

Aucun cas de trichinose (parasite musculaire transmissible à l'homme) n'a été décelé mais la recherche de trichinose reste obligatoire pour la venaison destinée à une distribution

commerciale ou à un repas associatif, en revanche un certain nombre d'animaux montraient une contamination à l'hépatite E

pas transmissible à l'homme, elle est en revanche mortelle pour le chien contaminé.

Pas de peste porcine africaine à ce



(facilement transmissible à l'homme). Il importe donc de veiller à une bonne cuisson des aliments (température à cœur d'au moins 70 °C pendant 5 minutes).

Les recherches parasitaires ont révélé une forte circulation de parasites, coccidies (75 %), strongles (65 %) et métastrongylus (75 %), ces derniers localisés dans les poumons expliquant sans doute l'essoufflement rapide de certains sangliers menés par des chiens.

On a pu identifier quelques cas de maladie d'Aujeszký ainsi que la présence d'un élevage positif et abattu. Rappelons que si cette maladie virale ou pseudo rage n'est

jour, mais la maladie stagne à nos frontières et la menace reste préoccupante en raison de la catastrophe potentielle. Restons vigilants !

Grands cervidés :

On constate des prévalances faibles, voire inexistantes concernant les quelques maladies recherchées et pouvant affecter le bétail (BVD, Fièvre Q, Néosporose, Paratuberculose, Douve et virus de Scmallenberg).

Concernant la prévalence de la Fièvre Catarrhale Ovine (très élevée dans la population de cerfs avec près de la moitié des animaux

Concernant la prévalence de la Fièvre Catarrhale Ovine (très élevée dans la population de cerfs avec près de la moitié des animaux ayant été au contact du virus en 2010/2011), nous constatons une situation sanitaire améliorée depuis 2014 : plus de 90 % des animaux

sont négatifs les deux dernières saisons de chasse.

Notons également que l'Indre demeure exempte de tuberculose bovine. Attention toutefois au danger de la croissance régulière des populations qui serait un facteur aggravant en cas d'épidémie.



Chevreuil :

Les analyses ont révélé que 55 % des animaux étaient positifs à l'Ehrlichiose. Contrairement aux ovins et caprins (hôtes réservoirs de la maladie), nos petits cervidés ne seraient que des hôtes amplificateurs.

En conclusion, la grande faune de notre département se porte plutôt bien mais la vigilance reste d'actualité avec quelques réflexes à développer : signalement de toute suspicion sur une carcasse, notamment la présence d'abcès, signalement via le réseau SAGIR de tout cadavre (en bon état), limiter au maximum l'introduction d'animaux extérieurs au département, précaution d'hygiène accentuées pour les chasseurs qui se seraient rendus dans une zone à risque.

Bonne saison à tous avec un dernier conseil pour ceux qui parcourent les sous-bois : prenez garde à la maladie de Lyme, sachant que les risques sont quasi nuls si les tiques porteuses sont ôtées quelques heures seulement après leur morsure. 🐾

A vos agendas...

11ème SALON DE LA CHASSE de CHATEAUROUX, 20ème exposition des TROPHEES

Hall des expositions de Belle-Isle, Châteauroux (36)

les 4 et 5 avril 2020 (entrée gratuite)

Présentation des trophées de cerfs prélevés au titre de la campagne 2019-2020, soit environ 600 individus.

Espaces « **Acteurs de la ruralité** », « **Education à la nature** », « **dédicaces** », **Associations cynégétiques** spécialisées départementales et nationales.

Un **Espace « photos »** exclusivement réservé aux photographes amateurs, ainsi que l'habituel concours dont les thèmes retenus cette année sont : « La vie dans les arbres - Couvre-chefs de chasseurs - Animaux sauvage et sécheresse ».

Un **Espace « cinéma »**, avec la participation de SEASONS.

Un **Espace « commercial »** où les exposants proposent divers produits et services à destination des visiteurs : vêtements, chaussures, articles de cuir, gastronomie, mobilier ...

Un **Espace «savoir-faire** » sur lequel de nombreux artisans & artistes (peintres animaliers, sculpteurs, couteliers, maroquiniers) travailleront en direct devant vous.

Un **Espace « chevreuil »** : géré par les différents acteurs du département pour promouvoir la gestion et les modes de chasses de ce petit cervidé.

L'inauguration sera assurée par les **trompes du Cercle Saint-Hubert Bas-Berry**

Animation sonore des deux journées par la **Délégation de l'Indre de la Fédération Internationale des Trompes de France** .

Entrée gratuite (samedi 9 h – 19 h / dimanche 9 h – 18 h) - Restauration sur place (samedi et dimanche).

Contacts :

Presse : Xavier Legendre 02.54.28.74.17 / 06.84.62.76.57 xavierlegendre36@gmail.com

Organisation : Anne Gablin / 02.54.22.15.98 / 06.46.01.31.41 anne.gablin@wanadoo.fr

Village commercial et restauration : PUZZLE CENTRE 02.54.27.49.54 info@puzzle-centre.fr

PHILIPPE ROBIN

Chasseur ascendant passion

Pendant 16 ans, Philippe Robin, longtemps trésorier de notre association, a supervisé le Brevet Grand Gibier dans l'Indre. Avec sérieux et passion. Seize années de bons et loyaux services égayés par de vraies joies mais aussi par quelques souvenirs amers.

Le samedi 16 juin 2018 restera à jamais un jour sombre pour Philippe Robin. L'épreuve théorique du Brevet Grand Gibier vient de se terminer au siège de la Fédération des Chasseurs de l'Indre à Châteauroux. C'est l'heure des résultats. Philippe s'avance vers les candidats, une feuille de papier à la main, l'air sombre. «*Le plus déçu, c'est moi*» lâche-t-il d'une voix submergée par la déception. Les résultats sont catastrophiques, les plus mauvais jamais enregistrés dans le département. Un seul reçu avec le brevet Argent. Une question éliminatoire l'a privé de l'Or qu'il aurait pourtant mérité. Mais derrière, les copies sont désastreuses.

Cette dernière session du BGG dans l'Indre (il n'y en a pas eu en 2019) gardera un goût amer pour Philippe. «*J'essaye bien d'éliminer ce souvenir mais aujourd'hui, j'y pense toujours*» confie-t-il. Epilogue décevant pour celui qui a consacré tant d'efforts pour ce Brevet. Car aujourd'hui, Philippe Robin a passé le flambeau à Bertrand Walter. «*Faïme toujours ça, avoue-t-il, mais à un moment, il faut arrêter. C'est trop prenant*». Tous ceux qui le connaissent savent que son engagement est aussi profond que sa gentillesse. Il a abordé cette mission

avec humilité et un peu d'appréhension : «*Au début, je m'en faisais un monde, reprend-t-il. Mais je suis passionné et j'ai eu beaucoup d'aide dans ma démarche de la part de notre Président, de la Fédération des chasseurs et de quelques uns de ses techniciens, de notre association nationale et de son responsable du BGG, Christian Mabaut, aujourd'hui encore Président de la Fédération des chasseurs de la Meuse. Sans oublier l'aide précieuse des l'ONF et de l'ONCFS où j'ai trouvé des intervenants de qualité. J'ai eu de bons conseils et surtout j'ai appris beaucoup de choses*».

Au fil des années, Philippe s'est construit une expérience solide qu'il a totalement mise au service des candidats. A chaque session, ses conseils valaient de l'or et mal avisés ceux qui n'en tenaient pas compte. Au nombre de ses mauvais souvenirs (il y en a forcément en 16 ans), l'année où il a dû éliminer un candidat d'un certain âge trop imprudent lors des formations pratiques sur le stand du Club de Tir Brennou à Mézières-en-Brenne. «*Si je ne l'avais pas fait, c'est Thierry Poitevin, le Président du club de tir qui l'aurait fait parce qu'il s'était rendu compte avant moi que c'était un danger potentiel qui ne tenait compte d'aucune observation*».



Pour les
candidats
autant que
pour moi, le
BGG est très
enrichissant



Le 10 juin 2017, 90% des candidats sont reçus lors de l'épreuve de Châteauroux. Un beau succès et une consécration pour Philippe Robin

Fort heureusement les souvenirs heureux lui laisseront de beaux souvenirs comme la promo 2017. *«Dès le début de la formation, se souvient Philippe, j'ai vu que les candidats étaient impliqués. Il y a tout de suite eu une osmose entre eux et ça s'est retrouvé lors des résultats avec 90% de reçus. La meilleure des toutes ces années».*

Philippe se souvient aussi de ces trois candidats jeunes permis mais tous âgés de plus de soixante ans. Des candidats ouverts, attentifs, avides de découverte et qui ont tous décroché l'Or. Quant aux femmes, elles ont été peu représentées au fil de ces années mais comme le précise Philippe, *«Avec elles on est pratiquement sûr du résultat. Elles s'impliquent beaucoup et aucune n'a jamais échoué à l'épreuve théorique. Par contre 80% d'entre elles appréhendaient le tir».* Mais grâce à des formateurs

pédagogues et compréhensifs, tout s'est toujours bien passé. *«Les gens partent sur une fausse idée reprend Philippe. Le Brevet, c'est dur ! En fait c'est faux. Ceux qui travaillent réussissent. Je pense que certains ont peur de l'échec, surtout vis à vis de leurs compagnons de chasse».*

Il faut dépoussiérer le Brevet

En 16 ans au service du BGG, Philippe Robin s'est forgé des certitudes. Celles d'un homme de terrain proche des candidats. *«On le dit depuis des années, il faut revoir la formation qui n'est pas facile pour tous. Le soir après une journée de boulot, difficile d'être réceptif très longtemps. Et puis la chasse évolue. Il faudrait par exemple une formation spécifique pour la vénerie. L'actuel brevet dans ce domaine est inexistant. Reconnaître 10 fanfares sur 26 ça ne veut pas dire grand chose. On rencontre des candidats demandeurs pour une formation vénerie mais qui*

ne sont pas motivés par le tir. Je trouve que ça ne bouge pas assez vite au niveau national».

Maintenant, Philippe va pouvoir encore plus se consacrer aux chasses qu'il affectionne. Le petit gibier d'abord auquel il voue une grande passion. Le grand gibier ensuite, surtout dans les Pyrénées. Un rendez-vous annuel aussi incontournable que la palombe qui le conduit chaque automne dans le Sud-Ouest où il séjourne trois semaines. Il faut bien ça pour que s'estompe la «fièvre bleue» ! Mais cette palombe, Philippe la chasse aussi dans l'Indre. Toujours avec la même passion.

Le BGG, il aime le résumer en une phrase : **c'est un label de savoir faire et de savoir être pour son détenteur.** 🐕

Par Jean-Patrick Ordonneau

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU BREVET GRAND GIBIER 2020 DE L'INDRE.

PROGRAMME DE LA FORMATION ET DATES DES ÉPREUVES EN DERNIÈRE PAGE

**CONTACTER BERTRAND WALTER AU 06 88 63 34 07 OU PAR MAIL
bertrand.walter@wanadoo.fr**

Réseaux sociaux : attention DANGER!

Nombreux sont ceux d'entre nous qui utilisent les réseaux sociaux pour partager leur passion. Là où certains s'attardent sur leurs matériels ou décrivent leurs émotions, d'autres préfèrent afficher leurs tableaux, parfois sanglants, à travers des photos de trophées ou de parties de chasse. Si cette pratique est compréhensive et dans l'air du temps, elle n'est pas anodine. C'est pourquoi le FFCA (Fédération Française des Chasseurs à l'Arc) met en garde tous les amateurs de Facebook, d'Instagram ou autres du danger de ces publications : **Avec la nouvelle saison de chasse qui a commencé, nous vous invitons à la plus extrême prudence sur vos publications de toutes sortes (photos, commentaires, réactions, etc) à travers les réseaux sociaux. C'est malheureusement une mine d'informations pour nos opposants qui n'auront aucun scrupule à détourner et diffuser de fausses informations à nos dépens.**

Effectivement, bon nombre de personnes opposées à la chasse détourneront chaque image en l'assortissant de fausses légendes ou de faux commentaires. Alors prenez soin de ne poster que vos plus belles photos.

SECURITE : chasse **en battue** au grand gibier

LE POSTE FIXE...

Selon le nouveau Schéma de gestion cynégétique 2018-2024 régissant la chasse dans l'Indre, les angles de sécurité de 30% par rapport à ses voisins, maisons, routes, chemins communaux, etc, doivent obligatoirement être matérialisés (piquets fluo ou par tout autre moyen).

La notion de poste fixe n'est pas claire pour tous. Un mirador ou un numéro apposé sur un arbre, un piquet ou un jalon sont bien entendu des postes fixes matérialisés. Là, rien de compliqué. Par contre, si lors d'une battue vous installez un siège ou posez votre étui à fusil devant vous, votre poste devient un poste fixe et vous devez matérialiser vos angles de sécurité. Jusqu'à maintenant ce cas de figure n'a pas été verbalisé mais... Un chasseur averti en vaut deux !

A l'inverse un tireur posté dans un endroit où il est seul, sans voisins, sans habitations ou bâtiments alentour, etc, (possible dans certains territoires) n'est pas obligé de matérialiser ses angles de tir.

Dans tous les cas, la matérialisation des angles de sécurité de 30% devrait être aujourd'hui systématique. Un réflexe que tout chasseur responsable devrait acquérir.

En cas d'incident de tir ou pire d'accident, la gendarmerie viendra constater l'existence (ou l'absence) de cette matérialisation et le tireur verra sa responsabilité engagée en la matière. Lorsque l'on parle sécurité, rien ne doit être négligé.

Le phénoménal pouvoir **léta**l d'une flèche de chasse

Une flèche, ça ne tue pas, ça blesse ! Combien de fois les chasseurs à l'arc ont entendu cette affirmation basée sur la méconnaissance de l'archerie et la redoutable efficacité d'une flèche de chasse. A condition qu'elle soit correctement placée.

La scène se passe au Salon de la chasse de Châteauroux devant le stand de l'ACABB (Association des Chasseurs à l'Arc Berry-Brenne). Un couple, la trentaine, regarde un film diffusé sur le stand où l'on voit un archer flécher un chevreuil. A l'impact, l'animal saute en l'air et s'enfuit à toutes pattes. La jeune femme lance alors à son mari d'un air désabusé : «Naturellement, il est blessé !».

Eh bien non, le chevreuil n'est pas blessé mais virtuellement mort car l'atteinte est excellente. Les indiens d'Amérique, grands connaisseurs en la matière, disaient du gibier en pareil cas : «Il ne sait pas qu'il est déjà mort...». En effet, mortellement touché, l'animal ne s'effondre pas au coup foudroyé comme avec une balle de carabine. La lame de chasse qui lui a traversé la poitrine a sectionné de gros vaisseaux sanguins provoquant une hémorragie massive. Il n'ira pas loin, quelques dizaines de mètres au plus.

La flèche de chasse, c'est un fût en bois, en aluminium ou en carbone pourvu d'un empennage en plumes naturelles ou artificielles selon de type d'arc (traditionnel ou à mécanisme) et d'une lame très affûtée. Il en existe de toutes

sortes, de la simple bilame taillée par nos ancêtres du Paléolithique aux lames articulées venues récemment des Etats Unis. Dans ce très vaste panel, chaque archer trouve la lame qui lui convient, adaptée au gibier qu'il chasse, à la puissance de son arc et au poids de sa flèche. Seul point commun à toutes ces pointes de chasse, un affûtage rasoir qui seul garantit l'hémorragie interne ou externe recherchée. Chasser avec des lames mal affûtées est irresponsable et relève d'un manque de respect envers le gibier.

Une efficacité historique

Tout au long de l'Histoire, les archers ne se sont pas uniquement servis de leurs arcs pour chasser. L'efficacité de l'arme l'a bien vite désignée comme un atout dans les guerres entre les hommes. Lors de la Guerre de Cent Ans opposant la dynastie des Plantagenets à celle des Valois, c'est-à-dire les royaumes d'Angleterre et de France, le rôle des archers a bien souvent été déterminant. Une charge de cavalerie pouvait être brisée par des volées de flèches envoyées par des marchés montés ou à pied. Une discipline où excellaient les troupes anglaises. Aux XIVème et XVème siècles,

un archer d'outre Manche pouvait tirer au moins dix flèches par minute avec précision, ce qui en faisait une arme beaucoup plus rapide que l'arbalète.

L'efficacité d'une flèche de chasse dépend de plusieurs facteurs : son parfait équilibre, sa lame, son poids et la puissance de l'arc qui la propulse. Et de la précision du tir ! Quant à son pouvoir de pénétration est phénoménal. Les armures moyenâgeuses n'y résistaient d'ailleurs pas plus que les peaux les plus dures des animaux sauvages. Tous les animaux du monde ont été chassés à l'arc, cervidés et sangliers bien sûr mais aussi bisons, ours, grandes antilopes, orignaux, wapitis, éléphants, buffles et bien d'autres.

La grande différence entre les chasseurs à l'arme à feu et les archers est que ces derniers doivent approcher le gibier au plus près pour assurer un tir précis et efficace. C'est-à-dire toucher la zone vitale représentée par le coeur, les poumons et le foie pour faire simple. C'est d'ailleurs la devise de la Fédération Française des Chasseurs à l'Arc : «Toujours plus près».

par Jean-Patrick Ordonneau

IDENTIFICATION DU GRAND GIBIER



Identifier avec certitude un gibier en battue au saut d'une allée ou d'un layon n'est pas toujours facile. Pourtant le respect des consignes de tir et du plan de chasse l'exigent. Dans ce DVD, à travers de multiples scènes réelles enrichies de ralentis ou d'arrêts sur image, on découvre les clés pour déterminer le sexe et la classe d'âge des grands ongulés, cerfs, sangliers et chevreuils. On apprend à observer et à hiérarchiser les critères comme la corpulence, l'attitude, le comportement ou les signes distinctifs au sein de chaque espèce. Résultat de nombreuses années passées par Dominique Avron à filmer en forêt ce film est commenté par des spécialistes de l'ANCGG. Un film de 52 minutes déjà diffusé sur la chaîne *Seasons* et que tout chasseur de grand gibier devrait avoir vu et revu. Disponible sur tous les sites marchands spécialisés. Prix maxi observé 20 euros.

ETHIQUE AU POSTE

L'éthique à la chasse au grand gibier (comme au petit d'ailleurs) c'est respecter un certain nombre de règles et adapter son comportement envers les autres chasseurs d'une part, surtout en matière de sécurité, et le gibier d'autre part. Respecter à la lettre le plan de chasse, ne pas tirer dans une harde de cervidés ou une compagnie de sangliers s'il n'y a pas d'animal détaché des autres, abrégé au plus vite les souffrances d'un gibier blessé, ne pas tirer si les chiens sont proches de l'animal de chasse ou toujours contrôler son tir en fin de battue représentent une partie des comportements que devrait observer tout chasseur responsable et respectueux des autres porteurs de fusils comme des animaux chassés. Sans oublier les règles élémentaires de sécurité lors du maniement de l'arme, le respect strict de l'angle de 30° minimum lors des battues, etc. Quelques situations font froid dans le dos. Nous aurions juste aimé que certaines situations soient plus explicitement décortiquées pour bien accentuer les erreurs commises. DVD disponible sur tous les sites marchands spécialisés. Prix maxi observé 20 euros.



L'AMOUR DU TRAVAIL BIEN FAIT



Vous aimez le jambon sec, les saucisses, le saucisson et plein d'autres bonnes façons de transformer la venaison ? Alors ce livre est pour vous ! Un nouvel ouvrage d'Eugène Mertz et de Pierre Zacharie est toujours un événement tant leurs parutions passées sont remarquables. Avec ce petit dernier, apprenez à découper la viande dans les règles de l'art, les méthodes de conservation comme les effets de la cuisson sur la tendreté de ces beaux morceaux que nous affectionnons tant. Alors lancez-vous dans le fumage, le salage, la valorisation des bas morceaux et découvrez les 40 pages de recettes. Le tout dans la plus pure tradition de la chasse car comme le rappellent les deux auteurs, un gibier quel qu'il soit se respecte depuis le tir jusqu'à l'assiette. A lire sans modération. *Comment mieux valoriser la venaison (Forma'chas production) 212 pages, 20 euros.*

PROGRAMME DU BGG 2020

Dates et heures	Lieux	Thèmes	Intervenants
Vendredi 13 décembre 2019 19h à 20h	FDC 36 19, rue de Belle-Rive à Châteauroux (Parking arrière)	Présentation du BGG et test Prise des inscriptions	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Philippe ROBIN
Vendredi 24 janvier 2020 19h à 21h	FDC 36 19, rue de Belle-Rive à Châteauroux (Parking arrière)	Connaissance et gestion des espèces : Chevreuil, sanglier	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Henri-Hubert SEEVAGEN
Vendredi 7 février 2020 19h à 21h	FDC 36 19, rue de Belle-Rive à Châteauroux (Parking arrière)	Législation et réglementation Les chiens de chasse La recherche du grand gibier blessé	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Valérie GIQUEL-CHANTELOUP Gilles CHANTELOUP Claude LABRUNE Fabienne LABRUNE
Vendredi 28 février 2020 19h à 21h	FDC 36 19, rue de Belle-Rive à Châteauroux (Parking arrière)	La chasse à l'arc La vénerie	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Jean-Patrick ORDONNEAU Xavier LEGENDRE
Samedi 14 mars 2020 La journée. RV à 9h. Prévoir panier repas	Stand de tir de la Turletterie St Michel en Brenne	Matin : armement, balistique Après-midi : Optique de visée et d'observation Entraînement au tir	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Jean-Patrick ORDONNEAU Didier AINE Bruno DUTEIL Henri-Hubert SEEVAGEN
Samedi 28 mars 2020 La journée. RV à 9h Prévoir panier repas	Matin : domaine du Plessis (Migné) Après-midi : stand de tir de la Turletterie	Organisation d'une chasse et modes de chasse Les honneurs au gibier Le gibier de montagne Sécurité et entraînement au tir	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Jean-Patrick ORDONNEAU Didier AINE Bruno DUTEIL Henri-Hubert SEEVAGEN Philippe ROBIN
Samedi 25 avril 2020 La journée. RV à 9h Prévoir panier repas	Matin : domaine du Plessis (Migné) Après-midi : stand de tir de la Turletterie	Connaissance et gestion des espèces : le cerf Pathologie du grand gibier Entraînement au tir	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Xavier LEGENDRE Jean-Patrick ORDONNEAU Didier AINE Bruno DUTEIL
Samedi 16 mai 2020 La journée. RV à 9h Prévoir panier repas	Château Robert (Vendoeuvres)	Sylviculture et connaissance de la forêt Les traces, la flore, les prédateurs, les laissées, les indices de présence	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Benoît BERT Xavier BOURIN François BOURGUEMESTRE
Vendredi 5 juin 2020 19h	FDC 36 19, rue de Belle-Rive à Châteauroux (Parking arrière)	BREVET BLANC	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Jean-Patrick ORDONNEAU Philippe ROBIN Didier AINE Bruno DUTEIL
Samedi 6 juin 2020 9h	Stand de tir de la Turletterie St Michel en Brenne	EPREUVE DE TIR SUR CIBLE FIXE ET MOBILE	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Jean-Patrick ORDONNEAU Didier AINE Bruno DUTEIL Henri-Hubert SEEVAGEN Philippe ROBIN
Samedi 13 juin 2020	FDC 36 19, rue de Belle-Rive à Châteauroux (Parking arrière)	EPREUVE THEORIQUE DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	Bertrand WALTER Gwenaëlle GUIGNARD Xavier LEGENDRE Jean-Patrick ORDONNEAU Didier AINE Philippe ROBIN Xavier BOURIN